

16. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION SOLDIER'S MEMORY

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 22
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 3
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 25

L'an deux mille vingt-trois, le lundi dix-huit mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOZAC, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi douze mars deux mille vingt-quatre.

PRESENT(E)S : 22

MARC REGNOUX, ANNE-CLAIRE ARGENSON, MIREILLE AUGHEARD, PIERRE BARRAUD, PAULINE BATTESTI, SYLVETTE CARTIER, JEAN-CLAUDE CAZALS, DAMIEN CHARLEUX, SARAH CHEVALLIER, ERIC DUEZ, ADRIEN GIVERNAUD, SYLVIE GRENIER, YVES JAOUEN, DANIEL JEAN, DOMINIQUE MAMET, AMANDINE MENUZZO, JEAN-LUC MERCERON, GENEVIEVE NICOLAS, VINCENT OUSLATI, MURIELLE PANIAGUA, YOLANDE PANIAGUA, FRANCOISE TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 3

DAVID GUASLARD REPRESENTE PAR MURIELLE PANIAGUA
MATTHIEU PERONA REPRESENTE PAR YOLANDE PANIAGUA
CYRILLE BEC REPRESENTE PAR DANIEL JEAN

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 1

INGRID GIVRY

Secrétaire de séance : Murielle PANIAGUA

Considérant que l'association Soldier's Memory sera présente du 07 au 10 Mai 2024 dans le parc de l'abbaye afin d'animer les 80 ans de la libération (mise en scène vivante)

Considérant qu'à cette occasion, l'association a prévu d'organiser des démonstrations de véhicules d'époque et de chars

Considérant que l'association participera à des ateliers pédagogiques à destination des enfants du Groupe scolaire de Mozac

Une subvention exceptionnelle de 2000€ est demandée pour couvrir les frais de carburants et frais de bouche des membres de l'association

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'exposé qui lui a été fait,

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

(Eric DUEZ, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Sylvie GRENIER Matthieu PERONA et Vincent OUSLATI en tant que membres de bureaux d'associations ne participent pas au vote)

✓ **ATTRIBUE** une subvention de 2000€ à l'association Soldier's Memory



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.
À Mozac, le 18 Mars 2024
Le Maire,

Marc RÉGNOUX

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID : 063-216302455-20240318-24D02_DELIB_024-DE

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID : 063-216302455-20240318-24D02_DELIB_024-DE